

Projet-modèle Sillon rural

Conférence thématique 1 : l'économie résidentielle et identification des problématiques rencontrées dans les communes

26 mai 2015, 17h00
Tour Lombarde, Conthey

Annexes :

Présentation du programme des projets-modèles
Présentation « Economie résidentielle », Prof. Nicolas Babey

Présentation du projet-modèle Sillon rural (Jasmine Fragnière)

Les projets-modèles, programme développé et subventionné par la Confédération, visent à mettre en place des approches innovantes pour renforcer la qualité de vie, la diversité, la compétitivité et la solidarité, tel que le prévoit le Projet de territoire Suisse. Le projet retenu pour le Valais central s'intitule « Sillon rural : tisser un lien fort entre la plaine et la montagne et valoriser le sillage laissé dans l'espace rural traversé ». Il a pour objectifs de :

- Permettre l'émergence de nouveaux développements économiques dans l'espace rural des coteaux et vallées latérales.
- Renforcer la collaboration entre les communes et de mettre en avant les complémentarités offertes par les communes de coteaux et de l'espace rural et le lien qu'elles peuvent apporter entre la plaine et la montagne.

Ces objectifs permettraient, à travers la création de valeur ajoutée, le maintien de la population dans les espaces ruraux et vallées latérales. En effet, la gestion des flux et l'élaboration de nouvelles « connexions » permettront d'envisager de nouvelles formes de tourisme, de travail, d'habitat et de collaboration au sein de ces espaces. Les échanges mis en place permettront ensuite aux centres urbains et touristiques de prendre conscience d'une réalité rurale complémentaire sur le chemin les reliant.

Les données clefs de ce projet sont résumées sur l'image 1 :

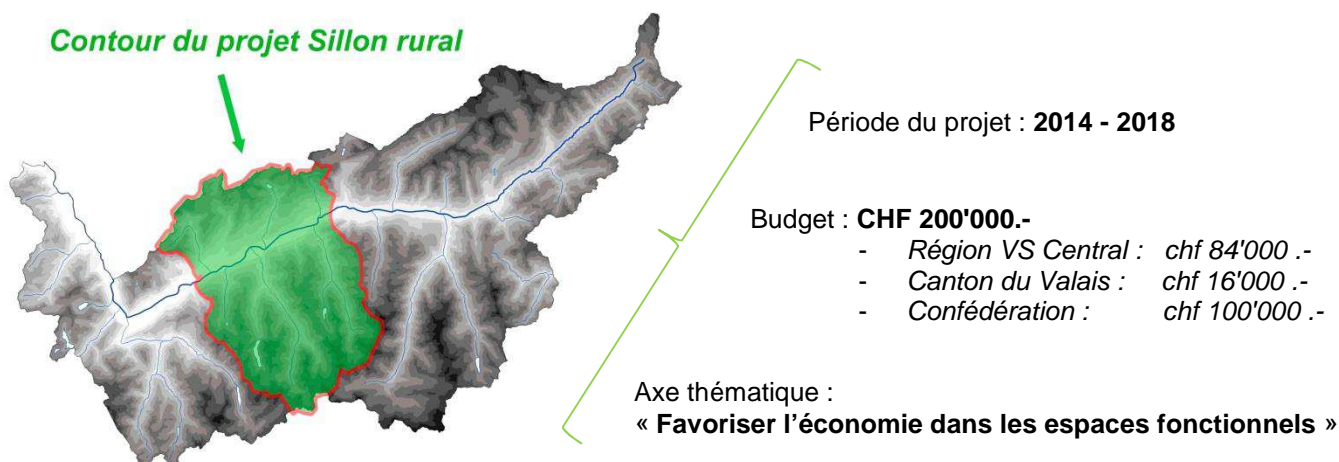


Image 1 : Etendue géographique + caractéristiques principales du projet
(Base de la carte : <http://d-maps.com>)

L'économie résidentielle (Prof. Nicolas Babey)

Une problématique actuelle du canton du Valais est la centralisation des activités dans les pôles dominants et donc l'augmentation du phénomène dit de « villages dortoirs ». Il a donc lieu de chercher des solutions pour pallier à ce problème et éviter ainsi le lent dépérissement des villages de transit. Les objectifs sont donc :

- De maintenir la population dans les espaces ruraux et les vallées latérales en créant de la valeur ajoutée.
- D'identifier les potentiels et l'émergence de nouveaux développements économiques sur les coteaux et dans les vallées latérales.

Afin de répondre aux questions posées par ces objectifs, un nouveau modèle théorique a dû être développé¹. La théorie de la base postule en effet que l'économie « motrice » est l'exportation. Toutes les autres activités économiques (*domestiques*) sont induites par ces activités d'exportation. Il apparaît donc fondamental pour un Etat-Nation de tout faire pour favoriser les conditions cadres nécessaires à la compétitivité des entreprises d'exportation (soutien à l'innovation, fiscalité, etc...).

Cependant, s'appuyant sur le constat macroéconomique simple qu'est le découplage entre lieux de production et lieux de consommation, une nouvelle théorie est née : celle de l'économie résidentielle².

Cette dernière prend en compte, en plus des revenus d'exportation, l'argent dépensé localement. Ainsi, même si la productivité est faible, des habitants jouissant d'un bon niveau de revenu peuvent tout de même faire vivre des commerces locaux. Cette spécialisation des territoires fait que les régions les moins productives peuvent aujourd'hui être les plus dynamiques et les plus riches en matière de création d'emplois³. Selon cette théorie, tout territoire est financièrement alimenté par quatre bases économiques :

1. La base d'exportation (tourisme, production, etc...).
2. La base résidentielle (argent dépensé sur leur lieu d'habitation par les pendulaires).
3. La base médico-sociale (rentes, revenus du social, frais médicaux, etc...).
4. La base publique.

Les enseignements de la théorie résidentielle peuvent être résumés ainsi, il faut :

- Relocaliser les flux financiers.
- Dans chaque secteur d'activité, identifier et quantifier ce qui fuit en termes financiers, puis trouver des solutions partenariales afin de « colmater les brèches ».
- Avant d'agir sur l'offre, se focaliser sur la demande et les besoins.
- Retisser du lien social par intégration du monde associatif.
- Mettre en œuvre de nouvelles formes de gouvernance (*principe du « bottom – up », études de satisfaction, processus participatifs, institution de structures de gestion administratives transversales, etc...*).

De ces enseignements, quelques idées peuvent être tirées :

- Créer un fond d'innovation résidentielle communal ou intercommunal.
- Développer systématiquement des circuits courts agricoles (*pour le marché touristique ou le marché des grands employeurs locaux, publics et privés*).
- Développer des circuits courts dans le domaine énergétique.
- Pousser les employeurs à engager du personnel local.

Un exemple a été donné avec la commune de Val-de-Travers où les autorités ont essayé de revitaliser les services à la population à travers le commerce de détail et un processus participatif des commerçants locaux. Ces derniers ont tous été conviés à trois soirées menées par groupes stratégiques (participation d'environ 30/140) afin de développer les ventes en ligne. Ces dernières se feraient avec des produits locaux et plus rapidement que les « online shops » déjà existants. A voir si la population jouera le jeu dans les prochaines années. De cette expérience est ressortie l'importance de distinguer les activités de soutien et celles de base, en d'autres termes de correctement distribuer les tâches entre les acteurs politiques et commerciaux.

¹ La théorie dite de « la base » - Hoyt, 1954 – prévalait jusqu'ici

² Développée au début des années 2000 par Laurent Davezies

³ A noter comme exemple la ville de Morges, ne comptant presque plus d'entreprises d'exportation mais accueillant un nombre croissants de rentiers et d'actionnaires dépensant potentiellement beaucoup sur place

Discussions et problématiques (Prof. Serge Imboden)

Suite aux bases théoriques posées dans la section précédente, un échange d'idées de dix minutes a eu lieu entre les participants scindés en trois groupes. Onze problématiques ont ainsi été abordées. Ces idées sont les suivantes :

1. Péréquation pour les grands magasins afin d'assurer la survie des petits commerces.
2. Forcer (ou inciter) les commerces à s'alimenter localement en électricité.
3. Valorisation des produits du terroir, comme par exemple « exporter » la culture maraichère de la plaine en direction du haut ou exploiter des plantes étant dévolues à l'homéopathie (Nax).
4. Création de camps de neige : inciter tous les jeunes à skier afin de conserver une base de clientèle locale. Des tarifs indigènes réellement avantageux devraient également être appliqués.
5. Création de structures d'accueils en plaine pour les formations des jeunes de 15 à 20 ans. Ces campus devraient servir à soulager financièrement les familles des vallées latérales et les inciter à ne pas déménager pour les études de leurs enfants.
6. Valoriser l'eau de la montagne en direction de la plaine. Soulager ainsi la nappe phréatique et se débarrasser de certains traitements chimiques superflus alors que de l'ultra-filtration pour de l'eau transportée par gravité pourrait suffire.
7. Verticalisation des transports plaine – montagne. Les terrains à mi-coteaux devraient être valorisés et le transport par câbles développé à large échelle.
8. Meilleure gestion des ressources naturelles et collaboration plaine – montagne impliquant une diminution des coûts par unité consommée (eau, électricité, etc...).
9. Favoriser l'intercommunalité des services (police, logistique, formations, échanges d'expériences, transports postaux, etc...).
10. Favoriser le développement démographique en zones rurales et dans les vallées latérales ainsi que développer les services de proximité (commerces, santé, ...) afin de ré-attirer les jeunes. Une collaboration à travers des sillons horizontaux et la construction de logements modernes seraient également souhaitables.
11. Coopération touristique active : par exemple en cas de mauvaise météo, promouvoir l'offre « tout temps » en plaine (Fondation Pierre Gianadda, ...) et collaborer entre les différentes offices touristiques. Il s'agirait également de faire venir des touristes pour d'autres prestations que le ski afin de profiter des infrastructures présentes toute l'année.

Conclusion

Au final, trois domaines principaux ont été retenus pour le projet-modèle Sillon rural :

- **Mobilité**
- **Services**
- **Ressources**

avec comme thèmes prioritaires la mobilité et la **coopération touristique plaine – montagne**. La prochaine étape sera d'identifier un sillon dans lequel un projet concret pourra être imaginé et implémenté. Ce travail ne pourra se faire qu'avec l'aide de tous les acteurs impliqués, c'est pourquoi il est proposé aux participants de travailler dans un sillon précis autour des axes précités.

Méthodologie et agenda :

Des conférences thématiques et des séances de travail vont être organisées sur les thèmes identifiés plus haut et ce dans un délai de deux ans. La première conférence aura lieu dès l'automne 2015 (*une date précise sera communiquée aux communes ultérieurement*). Ces échanges d'idées apporteront des réflexions nouvelles aux communes et devront, à terme, permettre le développement de mesures concrètes concernant l'un des sillons identifiés.